

« [M]a défense, c'est mon éclat » : conjurer l'oubli, conjurer la mort ? Figurations de l'oubli comme mort symbolique dans la correspondance staëlienne

En mars 1803, peu de temps après le début de son exil, Germaine de Staël écrit à Claude Hochet, qui lui recommandait de faire profil bas :

Mais je ne pense point comme vous que je ferais bien de me confier sur le temps et l'absence, Lab[orie]¹ gagne un peu à l'oubli ; moi, j'y perds tout, car ma défense, c'est mon éclat, et si je le laisse pâlir, il ne me restera plus que les fidèles, l'on s'accoutumera à l'idée de mon exil et l'on s'étonnera de ma fantaisie d'en sortir.²

Continuelle chez Staël, cette peur révélatrice de l'oubli, cette réticence à confier son sort au temps et à l'absence s'exprime parfois plus explicitement encore, lorsqu'elle implore l'un ou l'autre de ses correspondants de ne pas l'oublier : « Ne m'oubliez pas ni l'un ni l'autre, et faites que l'on m'aime autour de vous »³, écrit-elle à Andrienne Odier-Lecointe, ou encore, à Juliette Récamier : « Je vous embrasse avec tendresse, et vous supplie de ne pas m'oublier. »⁴ Quelques lettres plus tard, elle demande de même à l'un de ses nombreux correspondants de perpétuer son souvenir : « Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de tous ceux qui ne m'ont pas oubliée. »⁵

Suivant Ricoeur, la mémoire, définie avant toute chose comme une « lutte contre l'oubli »⁶, dépend de trois instances : soi, les proches, et les autres⁷. En cherchant à se prémunir contre l'oubli qui pourrait être le fait de son entourage, en l'incitant à se souvenir d'elle avec affection, Staël adresse donc un souci fondamental et constitutif de tout être : celui de préserver son souvenir parmi ses proches, instance primordiale de la mémoire ; dans son cas, il s'agit aussi, pour citer Marie-Eve Beausoleil, d'obtenir la validation collective constituée de façon rhétorique en une opinion⁸ qui, si elle devenait insensible à son sort, compliquerait sérieusement la défense de sa cause. Cette peur de l'oubli sans cesse réitérée est selon nous à envisager comme la crainte d'une mort symbolique, d'un effacement, d'une atteinte à son identité.

¹ Antoine-Athanase Roux de Laborie (1769-1842), royaliste convaincu ayant dû se faire oublier sous Napoléon.

² Germaine de Staël, lettre à Claude Hochet, 3 mars 1803, in Germaine de Staël, *Correspondance générale. Tome IV, vol. II. « Lettres d'une républicaine sous le Consulat » (16 décembre 1800-31 juillet 1803)*, Béatrice W. Jasinski (éd.), Paris, J.-J. Pauvert, 1978, p. 593.

³ G. de Staël, lettre à Madame Odier-Lecointe, mai 1806, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VI. « De Corinne à De l'Allemagne » (9 novembre 1805-9 mai 1809)*, Béatrice W. Jasinski (éd.), Paris, Klincksieck, 1993, p. 87.

⁴ G. de Staël, lettre à Juliette Récamier, 24 juin 1806, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VI, op. cit.*, p. 102.

⁵ G. de Staël, lettre à Charles Tronchin, 1^{er} mai 1808, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII. « La destruction de De l'Allemagne. L'Exil à Coppet » (9 mai 1809-23 mai 1812)*, Béatrice W. Jasinski et Othenin d'Haussonville (dir.), Genève, Champion/Slatkine, 2008, p. 412.

⁶ Paul Ricoeur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 537.

⁷ *Ibid.*, p. 163.

⁸ Marie-Eve Beausoleil, « Staël et la culture de la célébrité moderne », *Cahiers staëliens* n° 62, 2012, p. 93-116, ici p. 97.

Les représentations font d'ailleurs la part belle depuis longtemps déjà au lien entre oubli et mort, comme en témoigne dans la mythologie grecque l'image du fleuve de Léthé, fleuve des Enfers que les âmes des justes et des damnés repentis doivent franchir pour revenir dans le monde des vivants ; or boire les eaux du Léthé a pour conséquence l'oubli de toute vie antérieure. Le retour à la vie passe donc par une forme de mort, l'oubli et la mort étant dès lors d'emblée liés de façon inextricable ; Léthé, allégorie de l'oubli, constitue par là même « un symbole de mort »⁹. Il n'est pas anodin, à cet égard, que le fleuve de Léthé coule aux Enfers : comme le pointe Christine Kossaifi, « l'oubli que procure son onde s'assimile à une perte d'identité et souligne sa capacité à donner la mort par anéantissement léthargique de la personnalité »¹⁰. Cette idée d'anéantissement de la personnalité, de perte d'identité se retrouve constamment sous la plume de Staël, qui, outre le fait d'être oubliée, redoute aussi, semble-t-il, d'oublier qui elle est, de perdre dans l'exil une part d'elle-même – cette part fondamentale qui fait d'elle celle qu'elle est : son talent, ses facultés intellectuelles, ses dons de création.

L'oubli, mort créative dans l'imaginaire staëlien

Châtiment envisagé comme une « mort en miniature »¹¹ tant il est synonyme d'effacement, de retrait et de silence forcé, l'exil forme à n'en pas douter dans l'imaginaire staëlien un rivage mortifère – celui, sans doute, du fleuve de Léthé –, où rien ne peut naître et s'épanouir : « je n'ai point de vie à donner dans le rivage de l'exil »¹², écrit Staël à Chamisso. En proie selon elle à un manque d'inspiration, victime du sentiment que ses facultés ont été par trop affectées par l'exil, elle confie son désarroi à de nombreux correspondants, écrivant par exemple à Friederike Brun : « Je pense quelquefois que mes facultés intellectuelles ont tellement souffert qu'elles ne redeviendront jamais ce qu'elles étaient : le sentiment de l'injustice abat ou relève selon l'atmosphère qui vous entoure. »¹³

Ce sentiment, cette crainte perpétuelle d'avoir perdu une part d'elle-même prend de l'ampleur à mesure que passent les années et que l'exil s'élargit à la France entière. En 1811, elle refuse de composer une version alternative de *De l'Allemagne*, arguant qu'elle n'a « plus de talent, plus d'idées, plus d'inspiration »¹⁴. A Claude Hochet, elle confie de même un désœuvrement qui aggrave encore son abattement : « J'ai presque perdu l'habitude de m'occuper : il me semble que les mots n'ont plus de sens et que tout ce qu'on a dit et pensé depuis six mille ans était des jeux d'enfants. »¹⁵ Philosophie et littérature apparaissent ainsi comme des palliatifs inopérants, dans un monde où le signe échoue donc à faire sens, à communiquer une pensée qui elle-même peine à se fixer. Alors que commence l'année 1812, elle écrit dans le même sens à Bonstetten : « je ne sais que faire de l'imagination dont vous souteniez encore les

⁹ Christine Kossaifi, « L'oubli peut-il être bénéfique ? L'exemple du mythe de Léthé : une fine intuition des Grecs », in *Interrogations* ?, n° 3, « L'oubli », décembre 2006, p. 1-11, ici p. 2.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ G. de Staël, lettre à Necker, 18 octobre 1803, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome V, vol. I. « France et Allemagne » (1^{er} août 1803-19 mai 1804)*, Béatrice W. Jasinski et Othenin d'Haussonville (éd.), Paris, J.-J. Pauvert, 1972, p. 74.

¹² G. de Staël, lettre à Chamisso, mi-septembre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 473.

¹³ G. de Staël, lettre à Friederike Brun, 27 juin 1806, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VI, op. cit.*, p. 103.

¹⁴ G. de Staël, lettre à Henri Meister, 5 octobre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 489.

¹⁵ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 16 décembre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 525.

pauvres ailes abattues. »¹⁶ Le déclin ressenti de ses facultés, de son imagination, de son inspiration, soit d'une des parts les plus essentielles de sa personnalité et de sa psyché, constitue au même titre que l'oubli une forme de mort symbolique dans l'imaginaire staëlien.

Imaginaire de l'abîme

Malgré ou peut-être en vertu de cette impression de désarroi créatif, l'association entre exil, mort et oubli trouve à s'exprimer de diverses façons dans sa correspondance. L'image de l'abîme revient ainsi à de nombreuses reprises sous sa plume pour donner la mesure de sa détresse face à l'oubli qui la guette, cette mort symbolique qu'elle redoute constamment : « Si je croyais fermement à ce que vous me dites [écrit-elle par rapport à la décision de Constant de maintenir son exil], le fond du précipice où je dormirais, ce serait la mort. »¹⁷ L'abîme représenté par la menace de l'oubli, distance infranchissable, la sépare de ce qu'elle aime, comme le confie à J. Récamier : « C'est une singulière fatalité que de voir dans vous et dans Mathieu ce qui convient en tout point à mon bonheur et d'être séparée par un abîme de ces amis qui me tendent les bras de l'autre bord. »¹⁸ Cet abîme, elle est tentée parfois de s'y précipiter, tant l'exil lui est insupportable, demandant par exemple à Juliette Récamier : « si l'on se sentait une maladie contagieuse, ne serait-on pas malheureux au point de vouloir se jeter dans l'abîme des séparations sans retour ? »¹⁹ On retrouve ici un écho de *Corinne* : « les âmes capables de réflexion se plongent sans cesse dans l'abîme d'elles-mêmes, et n'en trouvent jamais la fin ! »²⁰ Or Corinne elle-même finit par sombrer qui constate amèrement, à propos d'Oswald : « il m'a précipitée du char de triomphe dans l'abîme des douleurs. »²¹

L'abîme, ou le tombeau ; de Coppet, où elle revient peu après la mort de son père, elle écrit : « J'en ai trouvé une [de lettre] ici – ici ! – où je suis entrée comme dans mon tombeau. »²² A mi-chemin entre les morts et les vivants, l'exilé a un pied dans la tombe : « On est presque mort quand on est exilé : c'est un tombeau seulement où la poste arrive. »²³ Dans la tombe, ou au-dessus du vide ; dans *Corinne*, l'abîme constitue, non sans intérêt, une porte d'entrée aux Enfers, là-même où coulent toujours, impassibles, les eaux du Léthé :

Au milieu de ces masses terribles, vieux témoins de la Création, l'on voit une montagne nouvelle que le volcan a fait naître. [...] Le lourd élément, soulevé par les tremblements de l'abîme, creuse les vallées, élève des monts, et ses vagues pétrifiées attestent les tempêtes qui

¹⁶ G. de Staël, lettre à Bonstetten, 9 janvier 1812, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op.cit.*, p. 530-531.

¹⁷ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 17 janvier 1804, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome V, vol. I, op. cit.*, p. 194-195.

¹⁸ G. de Staël, lettre à Juliette Récamier, 2 septembre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 459.

¹⁹ G. de Staël, lettre à Juliette Récamier, octobre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 492-493.

²⁰ G. de Staël, *Corinne ou l'Italie*, in G. de Staël, *Œuvres*, Catriona Seth (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2017, p. 1320.

²¹ *Ibid.*, p. 1379.

²² G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 23 mai 1804, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome V, vol. II, « Le Léman et l'Italie » (19 mai 1804-9 novembre 1805)*, Béatrice W. Jasinski (éd.), Paris, J.-J. Pauvert/Hachette, 1985, p. 348.

²³ G. de Staël, lettre à Juliette Récamier, 6 janvier 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 353.

déchirent son sein. Si vous frappez sur ce sol, la voûte souterraine retentit. On dirait que le monde habité n'est plus qu'une surface prête à s'entrouvrir.²⁴

De manière plus explicite, elle écrit également, dans un passage du roman que l'on pourrait lire comme un présage du « grand voyage » qui la mènera en Angleterre : « Il en coûte davantage pour quitter sa patrie quand il faut traverser la mer pour s'en éloigner ; tout est solennel dans un voyage dont l'océan marque les premiers pas : il semble qu'un abîme s'entrouvre derrière vous, et que le retour pourrait devenir à jamais impossible. »²⁵

Redoutant que, l'oubli aidant, l'abîme s'ouvre bel et bien sous ses pas, Staël implore ses correspondants de ne pas oublier le spectre que l'exilé semble voué à devenir : « Il faut jeter de temps en temps des lettres dans le Styx pour la nourriture des ombres »²⁶, conseille-t-elle ainsi à Claude Hochet. A qui elle écrit encore, une semaine avant d'entamer son « grand voyage » :

Je serais tentée de dater de la vallée de Josaphat [où les morts sont, selon Joël, rassemblés avant le Jugement dernier], mais je veux qu'il vous arrive de temps en temps un souvenir de moi. Il y a neuf ans que je souffre, et deux ans que je ne vis plus. [...] Bénissez Dieu tous les jours de vivre là où il y a variété ; cette monotonie qui est comptée comme des années, et pendant laquelle l'âge approche, est un véritable supplice. On dirait qu'on est là en faction devant le tombeau.²⁷

C'est peut-être cette obligation de rester en faction entre deux mondes, cette passivité forcée, cet entredeux dans lequel l'exilé se voit contraint de subsister, suspendu au verdict du pouvoir qui l'a banni, qui est le plus insupportable à Staël, qui écrit, de façon révélatrice : « je ne reverrai plus ma patrie, j'assiste à ma mort avec toute ma vie. »²⁸ Anéantissement auquel on ne peut en effet qu'assister, en spectateur désolé : « je suis devenue passive, ce qui n'était guère dans ma nature. »²⁹ Ou bien, dans une lettre à Juliette Récamier : « Comme le fleuve passe vite ! Comme on assiste à sa propre histoire, en la voyant couler et s'anéantir. »³⁰ Anéantissement en forme de fatalité, que l'exilé est voué à rappeler aux vivants : « les Anciens n'unissaient-ils pas les souvenirs de la douleur aux joies des festins [demande-t-elle à l'un de ses correspondants] ? Je suis cette esclave qui rappelle la mort aux gens heureux. »³¹ Souvenir, douleur et mort s'appellent et s'entrecroisent, et l'anéantissement léthargique n'est autre, au fond, qu'un oubli forcé – celui auquel l'exil contraint sa victime : « Ah ! Mon Dieu, je suis l'Oreste de l'exil et la fatalité me poursuit. [...] Je reprendrai du courage, mais mourir

²⁴ G. de Staël, *Corinne ou l'Italie*, op. cit., p. 1265.

²⁵ *Ibid.*, p. 1007.

²⁶ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 29 janvier 1812, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII*, op. cit., p. 537.

²⁷ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 5 mai 1812, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII*, op. cit., p. 582.

²⁸ G. de Staël, lettre à Claude-Ignace de Barante, 17 octobre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII*, op. cit., p. 494.

²⁹ G. de Staël, lettre à Henri Meister, 5 octobre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII*, op. cit., p. 489.

³⁰ G. de Staël, lettre à Juliette Récamier, fin décembre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII*, op. cit., p. 528.

³¹ G. de Staël, lettre à Claude-Ignace de Barante, 17 octobre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII*, op. cit., p. 494.

ainsi à tous ses souvenirs, à tous ses sentiments, c'est un horrible effort. »³² L'oubli, alors, vient de soi, c'est-à-dire de l'instance première de toute mémoire.

La renommée, une victoire contre la mort

Etudier la question de l'oubli comme mort symbolique conduit également à se pencher sur la problématique de la renommée chez Staël, inextricablement liée à sa crainte de l'effacement, de la disparition. En 1808, elle confie à l'un de ses correspondants : « Je ne me soucie du succès que pour me faire aimer, et ce qui me blesse au cœur m'est mortel »³³. L'oubli – de ses proches, des autres – constitue dès lors une blessure personnelle, un manque de reconnaissance potentiellement mortel dans le sein d'une écrivaine entretenant avec la renommée un rapport pour le moins complexe.

La nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, par exemple, la laisse aussi dévastée que songeuse quant à ce qu'un éclat peut provoquer : « il ne faut pas faire un mouvement dans cette époque. Il faut être mort, excepté pour deux ou trois personnes. Quand je dis cela, ne doit-on pas me croire ? J'ai disputé pour la vie tant que j'ai pu. »³⁴ Consciente des dangers de la renommée, elle pense n'en tirer aucun pouvoir – bien au contraire : « Cette célébrité sans puissance ressemble aux arbres élevés qui attirent l'orage. On a besoin de se perdre ou dans la foule ou dans le désert. »³⁵ La mort de Necker la fait de même s'interroger quant à la marche à suivre, au choix à poser entre éclat et oubli, émulation et sacrifice :

Maintenant que je suis libre, tristement libre de ma vie, ou je vivrai avec mes amis à Paris, sacrifiant toute idée d'éclat, toute pensée ou tout écrit remarquable, jouissant seulement de la patrie, de la même langue, des mêmes habitudes, des mêmes souvenirs, ou, le cœur déchiré, je ferai de mon talent ailleurs tout ce que j'en puis faire.³⁶

Si elle présente des dangers indéniables, la renommée qui entoure son nom est toutefois source de plaisirs qui, s'ils ne sont pas exempts d'amertume, n'en sont pas moins véritables ; la correspondance échangée lors de son voyage en Allemagne l'illustre abondamment. Elle écrit ainsi à Necker, fin 1803 : « ici et dans toute la Saxe les dernières classes de la société ont lu *Delphine*, tellement que l'amour-propre ne peut rien désirer de plus. »³⁷ Plus explicitement encore, elle confie à son père : « si d'être célèbre est un plaisir, j'ai ce plaisir assurément. »³⁸ Les éloges prodigués hors de France deviennent à compter de ce moment la jauge d'une renommée qui n'a pas cessé, bien au contraire, avec son exil : « Il faut aller dans l'étranger

³² G. de Staël, lettre à Juliette Récamier, 30 septembre 1810, in G. de Staël, *Correspondance générale*. Tome VII, *op. cit.*, p. 270.

³³ G. de Staël, lettre au Prince de Ligne, 6 novembre 1808, in G. de Staël, *Correspondance générale*. Tome VII, *op. cit.*, p. 555.

³⁴ G. de Staël, lettre à Necker, 3 avril 1804, in G. de Staël, *Correspondance générale*. Tome IV, vol. II, *op. cit.*, p. 312.

³⁵ G. de Staël, lettre à Joseph Bonaparte, 7 novembre 1803, in G. de Staël, *Correspondance générale*. Tome V, vol. I, *op. cit.*, p. 98.

³⁶ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 8 août 1804, in G. de Staël, *Correspondance générale*. Tome V, vol. II, *op. cit.*, p. 399.

³⁷ G. de Staël, lettre à Necker, 18 décembre 1803, in G. de Staël, *Correspondance générale*. Tome V, vol. I, *op. cit.*, p. 152.

³⁸ G. de Staël, lettre à Necker, 15 mars 1804, in G. de Staël, *Correspondance générale*. Tome V, vol. I, *op. cit.*, p. 277.

pour savoir ce qui porte loin en fait de réputation »³⁹ écrit-elle, ou encore : « la vérité se retrouve dans l'étranger comme elle sera dans les siècles »⁴⁰ – tant chez elle la renommée est envisagée avant toute chose comme ce qui récompense le mérite, le talent et la vertu mis au service du bien commun⁴¹. Et de conclure, de façon plus éloquente encore, et avec le sens de la formule qu'on lui connaît : « J'ai écrit une fois que les étrangers étaient la postérité contemporaine, et j'ai en vérité lieu d'être contente de cette postérité. »⁴² Cette postérité contemporaine semble permettre de tromper la mort, en s'assurant de son vivant de son succès, de l'empreinte laissée par son nom sur les esprits⁴³ et en se prémunissant de la sorte contre un oubli fatal.

Le succès qu'elle rencontre en Allemagne agit aussi, et plus largement, comme une compensation vis-à-vis de la réception de son œuvre en France, forcément biaisée ; elle écrit ainsi, de façon évocatrice : « Sérieusement, je ne serai pas fâchée que vous répandiez autant que possible mes succès à Weimar ; il est bien peu dans mon genre de placer mon amour-propre en dehors de moi, mais quand il y a autant d'injustice extérieure, il faut y opposer des armes du même genre. »⁴⁴ Le succès allemand sert ainsi à contrebalancer les infortunes françaises, en rendant quelque force à celle qui avait lucidement établi que sa défense était son éclat et qui affirme, en 1807 encore : « Quand on ne peut plus trouver son repos dans l'obscurité, il faut chercher sa force dans la célébrité. »⁴⁵

Plus avant, la renommée, fût-ce à l'échelle européenne ou française, pallie l'effacement et l'oubli, et contribue à légitimer l'action et l'œuvre de l'écrivain ; vecteur de mémoire, la célébrité est à ce titre une source de force, donc de vie. Staël évoque en effet « l'espèce d'existence que la célébrité me donne »⁴⁶. Or cette espèce d'existence que procure la renommée augure, pour une femme surtout, une vie de lutte – lutte contre l'adversité et l'oubli, donc contre la mort :

J'ai la tactique de la persécution : j'en ai tant éprouvé. [...] il faut se battre sans cesse quand on est supérieur aux autres. Le premier pas de la célébrité est irréparable et la vie doit se passer à toujours lutter et avancer. C'est notre travail, comme celui du laboureur est de défricher la terre, et nous avons à faire à plus de bruyères que lui.⁴⁷

Le combat inhérent à la célébrité, aussi difficile soit-il, est synonyme, voire gage de vie, rempart contre l'oubli mortifère : briller, c'est encore vivre, en renonçant à la consolation de la mort au profit de l'élan vital inséparable de toute création.

³⁹ G. de Staël, lettre à Necker, 18 décembre 1803, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome V, vol. I, op. cit.*, p. 152.

⁴⁰ G. de Staël, lettre à Necker, 17 avril 1804, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome V, vol. I, op. cit.*, p. 330.

⁴¹ Marie-Eve Beausoleil, art. cit., p. 97.

⁴² G. de Staël, lettre à Suard, 9 avril 1805, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome V, vol. II, op. cit.*, p. 532.

⁴³ Marie-Eve Beausoleil, art. cit., p. 97.

⁴⁴ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 4 janvier 1804, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome V, vol. I, op. cit.*, p. 179.

⁴⁵ G. de Staël, lettre à Rousselin de Saint-Albin, 18 mai 1807, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VI, op. cit.*, p. 249-250.

⁴⁶ G. de Staël, lettre à Maurice O'Donnell, 20 mars 1808, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VI, op. cit.*, p. 389.

⁴⁷ G. de Staël, lettre à Friedrich Schlegel, 30 septembre 1808, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VI, op. cit.*, p. 542.

Alors que l'exil se prolonge et s'étend à la France, l'idée d'une mort consolatrice, encore bien présente dans les premiers temps de l'exil, se voit résolument écartée avec les *Réflexions sur le suicide* (1811) où elle affirme notamment que, s'il est naturel à l'homme de chercher la guérison et l'apaisement, « ce qui lui est interdit, c'est de détruire son être, c'est-à-dire la puissance qu'il a reçue de choisir entre le bien et le mal. Il existe par cette puissance, il doit renaître par elle, et tout est subordonné à ce principe d'action auquel se rapporte en entier l'exercice de la liberté »⁴⁸.

Se fait jour, parallèlement à cette affirmation de la prééminence du principe d'action, une conscience aiguë et un souci croissant des potentialités de son talent, qu'une mort précoce étoufferait définitivement : « Je passe des heures entières à me faire à l'idée de la mort. Je regrette mon talent, peut-être avec égoïsme ; mais enfin je sens tellement en moi des puissances supérieures qui n'ont point encore été développées, que leur destruction m'afflige. »⁴⁹ C'est que le talent s'offre comme ce qui prolonge la vie au delà de l'exil, au delà de la mort chez celle qui écrivait déjà, dans *De l'influence des passions* (1796) : « C'est, sans doute, une jouissance enivrante que de remplir l'univers de son nom, d'exister tellement au delà de soi, qu'il soit possible de se faire illusion et sur l'espace et sur la durée de la vie, et de se croire quelques-uns des attributs métaphysiques de l'infini. »⁵⁰ Même au lendemain de la destruction de *De l'Allemagne*, événement traumatique s'il en est, elle ne peut renoncer au plaisir de la création et aux potentialités de la renommée, remède à l'oubli, vecteur de mémoire : « je ne puis renoncer pour toujours à l'exercice des talents littéraires et la nature ne m'a point faite pour vivre sans objet d'émulation »⁵¹, assène-t-elle à Savary.

Face à l'oubli, une résolution : partir ou mourir

Cet esprit de résolution, cette volonté de trancher pour sortir de la dynamique exil/oubli/mort l'habite déjà au printemps 1809, lorsque, en pleine rédaction de *De l'Allemagne*, Staël écrit : « J'attends le sort de cet été, et puis je me déciderai pour l'autre moitié de ma vie, pour le revers de la montagne qu'il faut descendre. [...] Je veux recueillir tous les regrets et tous les adieux »⁵² – proposition où le souci mémoriel est explicite : il s'agit de collecter les témoignages d'une existence pleinement vécue, de recueillir les traces que sa vie a laissées chez les proches et les autres. Or cette ligne de séparation, cette rupture qu'elle envisage n'intervient ni au moment ni sous la forme espérés : il s'agit de la destruction de *De l'Allemagne*, moment-pivot qui voit Staël renoncer définitivement à une posture passive : « à présent que je suis retombée dans l'oubli – puisque le but est atteint, que le livre est brûlé –, [...] ou je mourrai ou je m'en irai »⁵³, écrit-elle à Camille Jordan. C'est, on le sait, la deuxième option qu'elle choisira en fuyant Coppet en mai 1812. Décision salvatrice, comme elle le confie à Claude Hochet : « Mais j'ai fait ce que je devais et si je vis, vous direz avec

⁴⁸ G. de Staël, *Réflexions sur le suicide*, in G. de Staël, *Œuvres complètes de Madame la Baronne de Staël-Holstein*, Paris, Firmin Didot, 1844, t. I, p. 184.

⁴⁹ G. de Staël, lettre à Juliette Récamier, octobre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 492-493.

⁵⁰ G. de Staël, *De l'influence des passions*, Paris, Firmin Didot, 1844, t. I, p. 116.

⁵¹ G. de Staël, lettre à Savary, duc de Rovigo, fin mars/début avril 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 385.

⁵² G. de Staël, lettre au Baron de Voght, 20 avril 1809, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 621.

⁵³ G. de Staël, lettre à Camille Jordan, 1^{er} novembre 1810, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 314-315.

moi que j'ai fait ce que je devais. » Pour aussitôt se rappeler à son souvenir : « Je vous demande de ne pas m'oublier »⁵⁴.

En 1811, la peur de l'oubli est plus forte encore, puisqu'elle implore ses correspondants de conserver ses missives, au cas où il lui arriverait quelque malheur : « Au moins plaignez-moi, plaignez-moi beaucoup, et, si je meurs, écrivez quelque chose qui me fasse connaître et regretter. [...] Ne perdez pas ces lignes. Hélas ! qui sait si j'en écrirai beaucoup encore ! »⁵⁵ La mémoire revêt, là encore, un rôle de taille dans la psyché staëlienne ; l'écrivaine cherche bien à lutter contre l'oubli, donc contre la mort, en enjoignant son correspondant de conserver une trace, fût-elle anodine, de son existence, un témoignage écrit de son œuvre ; or cette intention mémorielle ne pourra se concrétiser que dans l'espace du texte littéraire.

Raconter pour conjurer – l'oubli, la mort

Transcender le temps par la mémoire ; transcender l'oubli par l'écrit. Une fois libérée du joug impérial et dotée de l'indépendance et de la sécurité qui lui faisaient défaut dans un château qu'elle avait peu ou prou fini par assimiler à une prison, Staël retrouve la volonté créatrice qui lui faisait défaut, et affirme à l'un de ses correspondants : « J'ai la pensée de faire un poème historique en prose sur Richard Cœur de Lion [...]. Je ne mettrai pas de fiction ; le caractère de ce temps est une poésie continuelle. »⁵⁶ En octobre, enfin délivrée du joug napoléonien, elle confie à Juliette Récamier s'être remise au travail, soutenue par la pensée d'une ascension de Bernadotte sur le trône de France.

Parallèlement à ce poème qui ne verra jamais le jour, elle confie à ses correspondants un autre dessein : « Je vais écrire mes dix années d'exil qui feront un grand bruit, s'il y a encore du bruit à faire, c'est-à-dire s'il n'est pas vainqueur ou vaincu. »⁵⁷ Ce projet d'un écrit qui témoignerait de son expérience de proscriète et servirait ce faisant la « grande cause de l'humanité menacée »⁵⁸, elle le mûrit depuis quelque temps déjà, écrivant déjà, en 1811 : « J'aurai bien des détails à raconter sur tout cela si je survivais à ces persécutions »⁵⁹ – ce que l'on pourrait interpréter comme l'amorce du projet de *Dix années d'exil*. L'écriture entre alors pleinement dans une dimension mémorielle : il s'agit de conserver par l'écrit une trace de son parcours, un témoignage des persécutions endurées, pour mieux mettre en garde contre l'arbitraire du régime impérial. C'est là d'une obligation morale qu'il s'agit pour celle qui écrivait que « dans la cruelle incertitude où jette l'adversité il ne reste que le flambeau du devoir. »⁶⁰

⁵⁴ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 19 octobre 1812, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VIII, « Le Grand Voyage » (23 mai 1812-12 mai 1814)*, Stéphanie Genand et Jean-Daniel Candaux (éd.), Genève, Champion/Slatkine, 2017, p. 103-104.

⁵⁵ G. de Staël, lettre à Elzéar de Sabran, 8 septembre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 469.

⁵⁶ G. de Staël, lettre à Bonstetten, 4 mars 1812, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 552-553.

⁵⁷ G. de Staël, lettre à Gustaf von Löwenhielm, 13 juillet 1813, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VIII, op. cit.*, p. 339.

⁵⁸ G. de Staël, *Dix années d'exil*, éd. cit., p. 45.

⁵⁹ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 19 juillet 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 434.

⁶⁰ G. de Staël, lettre à Juste Constant de Rebecque, 26 septembre 1811, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 480.

Il faut toutefois attendre le printemps suivant – celui-là même qui la voit fuir Coppet – pour qu'elle formule pour la première fois de façon explicite le projet d'un ouvrage sur l'exil : « C'est un état assez singulier et je suis tentée de faire un ouvrage intitulé *De l'exil* qui serait, je crois, rempli d'observations assez nouvelles sur le cœur humain ; je m'y mettrais moi-même comme épisode »⁶¹, écrit-elle, entretenant alors l'idée d'inclure le récit de son expérience dans une somme, un ouvrage qui évoquerait d'autres exilés célèbres – idée qui n'aboutira pas, en vertu d'un changement de perspective en phase avec l'accélération des événements à l'échelle européenne.

Lorsqu'elle fait part de son projet à l'une de ses correspondantes, en mars 1813, la perspective de l'ouvrage en cours semble s'être recentrée sur sa seule expérience, délaissant le propos général sur l'exil au profit d'un ancrage dans l'histoire récente : « Je m'occupe de rédiger l'histoire de mon exil depuis dix années et cet exil est réuni à tout ce qui s'est passé d'un intérêt général. Je ne suis que l'occasion et non le but »⁶², écrit-elle. De considérations sur l'exil où son sort servirait avant tout d'illustration d'un propos plus général, Staël passe ainsi au récit de sa seule expérience, qu'elle entend articuler au récit des événements qui ébranlent la France, et par-delà l'Europe, grande absente de la première version du texte. L'écrivaine finit toutefois par délaisser ce dernier ouvrage pour mieux se consacrer aux *Considérations sur la révolution française*, qu'elle termine à temps. A sa disparition, Auguste de Staël, chargé d'éditer et de publier ses deux derniers ouvrages, les *Considérations*, auréolées d'un large succès lors de leur parution en 1818, et longtemps considérées comme le testament politique de l'écrivaine, et *Dix années d'exil*, laissé inachevé, retranche de ce dernier ouvrage les passages les plus sujets à controverse pour le publier, par un hasard malencontreux, en juillet 1821, alors que parvient à Paris la nouvelle de la mort de Napoléon.

La dimension testamentaire et mémorielle des *Considérations* et de *Dix années d'exil* ainsi que celle qui aurait sans doute présidé à la composition du poème en prose sur Richard Cœur-de-Lion, semble, comme sa correspondance, indiquer la volonté continue de Staël de lutter contre l'oubli par le biais d'objets mémoriels créés pour mieux conjurer la mort, fût-elle symbolique ou réelle – le tout afin « d'exister tellement au delà de soi » que l'on puisse « se croire quelques-uns des attributs métaphysiques de l'infini ».

Fidèle à sa capacité remarquable, au vu des circonstances, à retourner le négatif en positif, à penser « en creux », Germaine de Staël réussit donc à vaincre l'oubli même, à triompher de l'abîme en mettant des mots sur la douleur, l'oubli et l'absence, à surmonter le désert créatif et intime de l'exil en créant par-delà le silence imposé, en subvertissant la solitude infligée par le biais du réseau intellectuel qu'elle se constitue par ses voyages et entretient via sa correspondance. C'est pourquoi elle peut affirmer sans ambages, fin 1812 : « Je ne hais point l'Empereur pour le mal qu'il m'a fait, la célébrité qu'il m'a valu le compense »⁶³.

⁶¹ G. de Staël, lettre à Claude Hochet, 5 mai 1812, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 582.

⁶² G. de Staël, lettre à Elizabeth Hervey, duchesse de Devonshire, 4 mars 1813, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VIII, op. cit.*, p. 191-192.

⁶³ G. de Staël, lettre à Carl Gustaf von Brinkman, 7 décembre 1812, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome VIII, op. cit.*, p. 144.

Parvenue à faire de la persécution même qu'elle endure le creuset d'une œuvre novatrice, elle subvertit son isolement et les restrictions apportées à sa liberté, envisagés comme des châtiments par un pouvoir dont elle refuse de reconnaître la légitimité, pour en faire le foyer d'une énergie créatrice sans cesse renouvelée, légitime en ce qu'elle s'ancre dans ce que l'homme a de plus noble. C'est qu'en somme, « [l]à où il y a résistance au joug, mépris de la mort, énergie de caractère, il y a des lumières et de plus hautes que toutes celles qui ont servi basement comme dans notre France au couronnement du mauvais génie. »⁶⁴

⁶⁴ *Ibid.*